

Plus de confiance
pour une France plus agile
et souveraine.

2022



Les tiers de confiance

Filiance représente les organismes indépendants en charge de l'évaluation de conformité dont les trois activités sont le *Testing* en laboratoires, l'*Inspection*, et la *Certification* (TIC). Les leaders mondiaux sont essentiellement français ou européens.

Les tiers de confiance exercent dans tous les secteurs économiques en France et à l'international : agroalimentaire, industrie, digital, construction, nucléaire, services, santé, environnement, automobile, services aux gouvernements...

Le secteur du TIC représente en France plus de 35.000 collaborateurs, 5.000 recrutements annuels, 4 milliards d'euros de CA. A l'International, 300.000 collaborateurs sont répartis dans 174 pays pour un chiffre d'affaires de 26 Mds€.

Les tiers de confiance sont sollicités pour réaliser des évaluations de conformité ou émettre des indicateurs de performance au service de l'Etat, des acteurs économiques et sociaux, des citoyens et des consommateurs.

Nos convictions

Le monde connaît des évolutions majeures à caractère sociétal, économique, social, environnemental et numérique qui sont très fortement accélérées et amplifiées par les effets de la crise sanitaire actuelle. Ces enjeux sont de plus en plus souvent abordés dans un contexte complexe empreint de défiance. La crédibilité de l'information et de l'efficacité de l'action [privée comme publique] se trouvent inéluctablement questionnées.

« La transparence ne suffit plus, la fiabilité et la preuve à date deviennent des impératifs incontournables. Le tout ... sans conflit potentiel d'intérêt (juge et partie) »

En ce sens, les tiers de confiance que nous représentons contribuent de plus en plus à la réussite de ces transitions majeures. Nous identifions six domaines clés, pages ci-après, où notre rôle devient de plus en plus vital en terme d'efficacité des politiques mises en œuvre.



Des convictions au concret

1. Relance, réindustrialisation, souveraineté

La réindustrialisation conjuguée à la nécessité d'une souveraineté renforcée pour certaines filières nécessitera un renforcement de la confiance en matière de sécurité, de performance pour leur rayonnement.

Propositions :

- Faciliter l'implantation d'industries en France par une réglementation simplifiée, plus accessible et plus agile à laquelle les tiers de confiance peuvent contribuer du fait de leurs expertises. Les tiers de confiance disposent d'une vision à 360° et accompagnent au mieux les industriels notamment dans leurs démarches initiales d'installation. Simplifier réellement et méthodiquement.
- Mettre en place un dispositif indépendant unifié et stable pour valoriser l'efficacité, la qualité de la production française et le respect des exigences environnementales.
- Instaurer des inspections indépendantes des 266.000 ouvrages d'art en France permettant (i) de constater les risques physiques et sur les personnes, (ii) de connaître les coûts à prévoir de manière complète (iii) de programmer les travaux -selon les résultats- qui seront réalisés par les entreprises locales (Investissement)

Les tiers de confiance inspectent:

- 100% des industries.
- 100% des centrales nucléaires.
- 100% des ICPE.
- sur 506 ponts (30 départements) 82% sont insatisfaisants en matière de sécurité des usagers (étude filiance).

2. Loyauté

La confiance des consommateurs et des citoyens vis-à-vis de toutes les mesures engagées par l'Etat ou par les acteurs économiques sur le plan environnemental, climatique, sociétal, des produits de consommation passera inexorablement par une sincérité et une fiabilité indiscutables des informations au-delà de la simple exigence de transparence.

Propositions :

- Crédibiliser les approches en matière de RSE : réaliser les évaluations par des tiers de confiance accrédités
- Crédibiliser le dispositif de l'économie circulaire actuel et à venir par des évaluations indépendantes (secteur du textile d'habillement, étiquetage environnemental, réparabilité/durabilité des équipements électriques et électroniques, diagnostics déchets et réemploi des matériaux de construction, sortie du statut de déchet.)
- Mettre en place un dispositif d'évaluation unifié et continu en cyber sécurité.
- Instaurer une évaluation indépendante pour l'écoscore

Les tiers de confiance réalisent des évaluations RSE dans plus de 140 pays pour plus de 2500 grands groupes français, européens et internationaux (étude filiance).

3. Externalisation des services publics

Une France agile, c'est aussi un Etat agile qui (i) maîtrise la dépense publique (ii) évalue ses propres services destinés aux citoyens et aux acteurs économiques (iii) délègue certaines missions de l'Etat à des tiers de confiance privés pour consacrer ses propres agents publics à d'autres enjeux jugés prioritaires.

Propositions :

- Externaliser le contrôle de certaines inspections douanières en France pour (i) fluidifier les échanges post BREXIT (ii) dédier les agents publics à d'autres priorités.
- Externaliser l'examen pratique du permis de conduire comme par ex. en Allemagne permettant de diminuer le délai de 30/45/90 jours à 2 jours.
- Evaluer la qualité des services et les engagements dont ceux délivrés par les 483 opérateurs, organismes chargés d'une mission de service public, sous la tutelle de l'Etat.

• Aujourd'hui, l'Etat nous délègue l'examen du code de la route : délai réduit de 36 jours à 2 jours.
• Nous réalisons tout ou partie de l'inspection douanière pour 70 gouvernements.



4. Prévention sanitaire

La crise sanitaire inédite a montré l'indispensable anticipation et réactivité ont doit faire preuve l'Etat. Au niveau mondial, cette crise n'est pas terminée malgré les progrès liés à la vaccination. Les tiers de confiance ont su se mobiliser sur les protocoles sanitaires permettant la reprise de secteurs entiers (BTP, industrie, grande distribution, etc.) en toute sécurité sanitaire mais aussi juridique pour les acteurs publics et privés.

Propositions :

- Sécuriser les nouvelles technologies et l'exploitation des données, en matière de santé par des évaluations indépendantes.
- Définir une politique de prévention sanitaire par la mise en place de protocoles, de formations et d'inspections sanitaires selon les établissements et catégories de population.
- Veiller à une alimentation saine et traçable de manière continue en externalisant le contrôle sanitaire des denrées alimentaires, et le contrôle de toute la chaîne du froid.

5. Instances européennes et internationales

La crise actuelle exacerbe l'interdépendance des états (coopération en matière de vaccination, dette commune, plan de relance concertée...). L'efficacité des mesures suppose le bon calibrage et le contrôle du rendement des dispositifs mis en œuvre.

Propositions :

- Renforcer la consultation -déjà active- des tiers de confiance qui disposent d'une vision à 360° grâce à leur implantation dans 174 pays.

Les tiers de confiance certifient :

- 100% des hébergeurs de données de santé.
- 100% des éditeurs de logiciels pour les CHU.

Les tiers de confiance réalisent :

- 75% du testing de masques.
- 100% des évaluations des protocoles sanitaires.

6. Décarbonation de l'industrie, transition écologique et économie circulaire

Les engagements du protocole de Paris ratifiés par la France exigent l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050. Cet objectif nécessite la mise en œuvre du processus de décarbonation de l'industrie, l'enclenchement d'un dispositif massif de transition énergétique, notamment dans l'immobilier tant résidentiel que tertiaire, et enfin l'accélération de l'économie circulaire avec, par exemple, le réemploi des matériaux comme corolaire. L'atteinte de cet objectif zéro Carbone 2050 passe par des mesures qui supposent un contrôle des dispositifs mis en œuvre afin de vérifier et garantir les résultats.

Propositions :

- Donner de la crédibilité aux déclarations d'empreinte carbone au fur et à mesure de l'avancement de la transition bas carbone en contrôlant les bilans d'émissions de GES, en donnant des avis sur la méthodologie, sur les calculs réalisés en référence aux normes internationales applicables.
- Accompagner la mise en œuvre de nouvelles filières énergétiques porteuses d'avenir comme la filière Hydrogène, les organismes tierce partie de par leurs expériences et leurs connaissances sont les mieux à même pour accompagner ce développement.
- Transition énergétique dans l'immobilier résidentiel et tertiaire : les organismes tierce partie sont des acteurs incontournables pour qualifier et vérifier les dispositifs et transformations mis en œuvre et notamment vérifier l'atteinte des objectifs de performance énergétique.
- Economie circulaire : l'économie du réemploi participe notamment des enjeux de la décarbonation de l'économie, entre autres dans le bâtiment. Les organismes tierce-partie sont les mieux à même pour qualifier le réemploi des matériaux et crédibiliser l'émergence de cette filière essentielle pour le bâtiment.

Les tiers de confiance réalisent :

- 40% des diagnostics.
- 30% des audits énergétiques
- 95% du contrôle des bâtiments
- 90% d'évaluations des ERP
- 90% des Certificats d'économie d'énergie (CEE)

